

Séance ordinaire du 09 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 09 décembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yannick VAN PEE, Maire.

Étaient présents :

Mmes MULLER I., FAVE B., VAN DEN BROECK I,
Mrs VAN PEE Y., GRANDIN P., GRALAK R., COURANT P., JULIEN M., GUYENNOT G.

Absents excusés :

Mmes VASSEUR C. (procuration à M. GRALAK), KOKAI G. (procuration à Mme MULLER),
VAN DEN HEEDE (procuration à Mme MULLER)
M. PIEUX G. (procuration à M. GRANDIN),

Absente : Mme LOPES M.,

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

1 – Compte rendu de la séance du 05 novembre 2021 :

Le Conseil Municipal, après lecture du compte rendu de la séance du 05 novembre 2021, accepte et vote à l'unanimité des présents ledit compte-rendu.

2 – Prime Exceptionnelle :

Le Conseil Municipal vote et accepte une prime exceptionnelle 2021 sur le salaire de janvier 2022. Une prime d'un montant de 700€ concerne mesdames GUIGNARD, MORIN, MOREAU et Monsieur PRIEUR.

Une prime de 150€ concerne Mmes COUCHOT et SANTER, toutes deux nouvellement arrivées.

3 – Convention Territoriale Globale CTG (CAF) :

Le dossier doit être validé par le Conseil Municipal avant le 31 décembre 2021. Le dossier est à la disposition de chacun en mairie. Des réunions ont eu lieu pendant les 3 derniers mois et une nouvelle convention est proposée à l'approbation des municipalités adhérentes. Cette convention est active pour 4 ans.

Le Conseil Municipal vote et accepte que le Maire signe ladite Convention Territoriale Globale.

4 – Approbation du rapport CLECT :

Le Maire a participé à la réunion du CLECT d'où est issu ce rapport. Il s'agit du transfert des charges entre la Communauté de Commune et la commune. Transfert qui a lieu aussi bien sur les recettes que sur les dépenses.

Le rapport est à disposition en mairie.

Le Conseil Municipal vote et approuve le rapport à l'unanimité des présents.

5 – Prévision travaux 2022 :

Plusieurs projets prévisibles :

- Porte d'issue de secours Mairie Annexe,
- Porte école maternelle,
- Certaines menuiseries de l'école,
- Chauffage de l'église,
- Changement luminaires pour des LEDs dans l'école,
- Changement des radiateurs de l'école,
- Toiture du préau de la Mairie Annexe,
- Remplacement des alarmes lumineuses (PPMS) de l'école,
- Elargissement des zones de vidéosurveillance dans la commune,
- Tranche 4 « Les Vaux »,
- Réparation portail coulissant de l'école,

Reste à réaliser 2021 :

- Parking Rue du Jeu d'arc,
- Parking et aménagements tranche 3 « Les Vaux ».

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité des présents les demande de subvention afférentes à ces travaux.

6 – Désignation d'un délégué titulaire SMOTHD :

Yannick VAN PEE est candidat.

Le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité des présents la candidature de Monsieur VAN PEE.

Monsieur VAN PEE est désigné délégué titulaire au SMOTHD.

7 – Questions diverses :

Prévision de réunion de la Commission Cimetière vers mars 2022.

Réunion de la Commission Chemins communaux vers avril 2022.

Réunion de la Commission Fêtes et Cérémonies vers fin janvier 2022.

La séance est levée à 22 h 38.